

CONDITIONS PARTICULIERES

Art. 1 - Nos prix comprennent :

- le séjour (hôtels, appartements, villas, agritourismes, etc.) ou la location (voitures, bateaux, etc.) tel que spécifié sur les documents de voyages
- la TVA basée sur les taux connus

Art. 2 - Nos prix n'incluent pas :

- la souscription de la police d'assurance rapatriement, bagages, assistance, etc....
- les frais de visa, passeport ou autres formalités

Art. 3 - Réductions

- les réductions sont appliquées suivant les conditions mentionnées dans le tableau des prix et ne sont pas en général cumulables, excepté si spécifié dans l'offre.

Art. 4 – Suppléments :

- les suppléments sont indiqués dans le tableau des prix, certains services supplémentaires à payer sur place sont donnés à titre indicatif

Art. 5 – Programme

Les circuits, programmes et séjours sont présentés comme connus au moment de l'élaboration et certaines adaptations restent possibles, sans compensation, en fonction des circonstances ou des contraintes du moment

Art. 6 – Annulation par le voyageur

L'annulation entraîne, dès le jour d'inscription des frais qui varient en fonction de la date d'annulation. Les conditions de résiliation prévues à l'article 13 sont forfaitairement fixées comme suit :

a) Séjour à l'hôtel et services complémentaires :

- 10% du prix total du voyage, avec un minimum de 25€/personne pour une annulation survenant 56 jours avant la date de départ ;
- 25% du prix total du voyage pour une annulation survenant entre 55 et 28 jours avant la date de départ
- 50% du prix total du voyage pour une annulation survenant entre 27 et 10 jours avant la date du départ
- 100% du prix total du voyage pour une annulation survenant à partir de 9 jours avant le départ ou en cas de non présentation au lieu de séjour.

b) Séjour en location et services complémentaires

- 10% du prix total de la location, avec un minimum de 50€/location pour une annulation survenant 56 jours avant la date de départ ;
- 25% du prix total de la location pour une annulation survenant entre 55 et 43 jours avant la date de départ
- 50% du prix total de la location pour une annulation survenant entre 42 et 28 jours avant la date de départ
- 75% du prix total de la location pour une annulation survenant entre 27 et 10 jours avant la date de départ
- 100% du prix total de la location pour une annulation survenant à partir de 9 jours avant le départ ou en cas de non présentation au lieu de séjour.

c) Location de voitures

- 25% du prix total de la location pour une annulation survenant entre la date de réservation et 8 jours avant la date de départ;
- 100% du prix total du voyage pour une annulation survenant moins de 8 jours avant le départ ou en cas de non présentation au lieu de prise en charge

d) Transport en autocar

- Plus de 60 jours avant le départ = 10%
- De 59 à 45 jours avant le départ = 25%
- De 44 à 31 jours avant le départ = 40%
- De 30 à 8 jours avant le départ = 60%
- Moins de 8 jours avant le départ ou non présentation = 100%

e) Transport en avion, en train ou en bateau

Le montant des frais ci-après sont calculé sur les services terrestres et s'ajoute au coût du billet réclamé par la compagnie aérienne

- Plus de 60 jours avant le départ = 10%
- De 59 à 45 jours avant le départ = 25%
- De 44 à 31 jours avant le départ = 40%

De 30 à 8 jours avant le départ = 60%

Moins De 8 jours avant le départ ou non présentation = 100%

- Les conditions générales et particulières des compagnies sont intégralement d'application que ce soit pour les compagnies de vols régulières, les compagnies charters ou les compagnies low-cost. Elles sont censées être connues du client et peuvent-être télécharger sur le site des différents fournisseurs

- Le total des sommes réclamées ne pourra en aucun cas dépasser le prix du voyage.

f) Conditions d'annulation distinctes

- Dans le cas où un voyage est combiné avec différents éléments, plusieurs conditions d'annulation peuvent s'appliquer concernant celles-ci. Panorama Tours-Ciao Italia Voyages informera le voyageur au sujet de ces variations avant la réservation.

- Panorama Tours - Ciao Italia Voyages se réserve le droit d'appliquer des conditions d'annulation différentes de celles mentionnées dans les paragraphes ci-avant mentionnés si les conditions d'annulation appliquées par les prestataires de services sont des tarifs non remboursable ou avec des conditions spéciales .

Art. 7 – Responsabilité de l'organisateur de voyages

La responsabilité générale de la Ciao Italia Voyages, marque de Panorama Tours, est réglée par l'article 14 des Conditions Générales de Voyages, lequel réunit les articles 17, 18 et 19 de la loi sur les Contrats de Voyages. Panorama Tours attire l'attention sur le fait que la responsabilité de l'organisateur de voyages n'est pas en cause en cas de force majeure (comme défini ni par l'art. 14 paragraphe 2.b de la loi sur les Contrats de Voyages) ou dans le cas d'un événement qu'il n'aurait pu prévoir, ni éviter, même en faisant preuve de la plus grande prudence (en ce non compris les surréservations).

Art. 8 – Modification par le voyageur

Pour une petite modification (nom du client, mode de séjour, type de chambre, régime) 15 € par personne sont portés en compte jusqu'à 15 jours avant le départ, aucune modification de ce type n'étant acceptée à moins de 15 jours du départ. Chaque modification importante (modification d'hôtel, de destination, de date de départ, ...) est considérée comme annulation par le voyageur. Les modifications de nom et de dates des billets d'avion, de bateau, de train ou d'autocar sont soumises aux conditions particulières des compagnies (voir annulation par le voyageur).

Art. 9 – Errata et changements

Nos offres ont été réalisées avec les données disponibles au moment de la rédaction. Nous nous réservons le droit d'apporter des errata et/ou changements qui seront transmis tels quel aussi rapidement que possible. Autant que possible nous vous informerons au sujet d'éventuelles erreurs et/ou modifications dans le présent site et/ou brochure avant votre réservation.

Art. 10 - Réclamations

Les plaintes seront traitées conformément aux articles 16 et 17 des Conditions Générales de Voyages; un formulaire approprié sera remis par notre représentant à la première demande. La contre-valeur des prestations non obtenues sera remboursée uniquement sur présentation d'une attestation établie par le prestataire de services, spécifiant clairement les prestations non fournies au client et susceptibles de remboursement.

Art. 11 – Droit de renonciation

L'article 80§1 de la loi sur les pratiques du commerce prévoit que le consommateur dispose d'une période de sept jours ouvrables pour procéder à la résiliation d'un achat fait en ligne. En vertu de l'arrêté royal du 18.11.2002, certaines exceptions visent le secteur touristique et ses spécificités, étant considéré la nature même des engagements fermes et très rapides qui doivent être pris, dans votre intérêt, envers les partenaires constitutifs de votre choix de voyage, votre réservation ne peut être maintenue si vous ne renoncez pas explicitement à ce droit de résiliation.

A cet effet, en vous rendant à l'agence de voyages pour confirmer la réservation, vous donnez à Ciao Italia Voyages l'autorisation d'exécuter la réservation sans délai.

Art. 12 - Juridictions

Tout litige sera porté devant les juridictions de Mons.

Editeur responsable : Panorama Tours - Ciao Italia Voyages - Avenue Léopold III, 229 - 7134 Perennes-lez-Binche
- Licence A5854 - RPM Mons 875 710 456 - Insolvabilité financière AMLIN Assurance n° LXX050365 - RC professionnelle AMLIN Assurance n° LXX049281.